

8 CONSEILS POUR UNE REMISE D'OFFRE DEMATERIALISEE REUSSIE

Conseil n°1	Je télécharge mon Dossier de Consultation des Entreprises sur le profil acheteur (https://www.marches-securises.fr) en m'identifiant afin de recevoir les mises à jour du dossier en cours de consultation. D'autre part, je veille à ce que l'adresse mail soit accessible à plusieurs personnes.
Conseil n°2	Je pose les questions relatives à la consultation exclusivement sur le profil acheteur . Tous les échanges avec les candidats se font par voie électronique. Les appels téléphoniques ou les mails adressés à une personne sont à proscrire.
Conseil n°3	La signature électronique n'est pas forcément exigée lorsque je dépose mon offre (à vérifier dans le Règlement de Consultation). Cependant, la signature sera nécessaire si je suis attributaire du marché. Obtenir un certificat de signature électronique peut prendre du temps, je fais donc le nécessaire dès maintenant.
Conseil n°4	Je vérifie mes prérequis techniques en allant sur le profil acheteur (https://www.marches-securises.fr) dans la rubrique "Tester votre configuration". Je m'assure ainsi de disposer sur mon poste de travail des outils nécessaires, pour être en mesure de déposer une candidature et/ou une offre électronique, en plus de mes logiciels bureautique habituels.
Conseil n°5	Même si le dépôt d'une offre dématérialisée est rapide, je ne dépose pas mon offre à la dernière minute afin de disposer d'un temps suffisant pour solliciter l'assistance en cas de problème.
Conseil n°6	Je dépose mon offre sur le profil acheteur exclusivement. Toute autre forme d'envoi est à proscrire.
Conseil n°7	Je peux transmettre une copie de sauvegarde sur support physique avant la date limite de remise des offres à l'adresse indiquée dans le Règlement de la Consultation.
Conseil n°8	Je peux solliciter l'assistance du profil acheteur en cas de problème Mail : technique@interbat.com - Téléphone : 04 92 90 93 20 / 04 92 90 93 20